



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

DOM : postes et telecommunications

Question écrite n° 64575

Texte de la question

M Ernest Moutoussamy demande a M le ministre des postes et telecommunications de lui indiquer ses intentions quant a l'implantation aux Antilles-Guyane d'une direction regionale des telecommunications. En raison de la situation d'archipel eclate du departement, il lui fait part de son souhait de voir la Guadeloupe accueillir cette direction.

Texte de la réponse

Reponse. - A compter du 1er janvier 1993, la direction de l'outre-mer de France Telecom a ete erigee en direction regionale pour l'ensemble Ouest Atlantique. Au stade actuel, le siege de cette direction reste fixe a Paris. Bien entendu, si l'organisation de cette entite evoluit dans les prochaines annees, France Telecom, dans son souci permanent de contribuer a la cohesion territoriale et sociale, prendrait en compte a la fois les specificites locales et les repercussions possibles sur les activites en matiere de telecommunications afin d'etudier une eventuelle implantation dans l'un des departements d'outre-mer concerne.

Données clés

Auteur : [M. Moutoussamy Ernest](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64575

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : postes et telecommunications

Ministère attributaire : postes et telecommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5384